

logement : interview de b. baréges

TGH : « JE SUIS TRÈS INQUIÈTE »



Écartée de la présidence de la commune de Montauban, Béatrice Baréges passera la main aujourd'hui, au terme de conseil d'administration de cet important organisme. Selon toute probabilité, c'est la conseillère départementale Maryse Baulou qui lui succédera. Le maire de Montauban a répondu à nos questions.

Quel bilan dresser de votre présidence à Tarn-et-Garonne Habitat ?

Effectivement, on peut parler de bilan puisque mon mandat de présidente se termine aujourd'hui. Je pense que le travail et la dynamique que nous avons menés ensemble ont été salués par tous, au-delà des clivages politiques et qu'on ne peut rien reprocher, car nous avons lancé des chantiers sur l'ensemble de la département, et pas seulement à Montauban. Le nouveau directeur, François Toullet, a initié des réformes difficiles : passage à la comptabilité privée, refonte de l'informatique, consolidation des finances... J'ai eu beaucoup de bonheur à travailler avec le personnel de Tarn-et-Garonne Habitat pendant ces presque 22 mois.

Éprouvez-vous des regrets ?

Oui je regrette de les quitter, je regrette d'avoir été « distillée » par le Conseil départemental sans raison le 15 mars dernier. J'ai donc décidé d'engager un recours en nullité contre cette décision qui, dans cette nouvelle désignation des Conseillers départementaux à TGH, n'a respecté ni la minorité, ni les usages de désignation antérieure. En attendant l'issue de cette procédure, je vais suivre de très près la politique du département en matière de logement social car elle m'apparaît à la fois incohérente et inquiétante.

Comment considérez-vous la politique du département en matière de logement social ?

En fait, nous avons voté, lors du budget du avril dernier, un rapport intitulé « Évolution de la politique du logement social dans le cadre du Plan Départemental de l'Habitat ». En fait d'évolution, c'est une véritable régression qui va fragiliser aussi bien les finances des communes que celles de l'Office Tarn-et-Garonne Habitat alors pourtant que cette politique de production de logements sociaux relève d'une des rares compétences conservées par la loi NOTRE aux départements. C'est ainsi que pour le parc privé, le Conseil départemental vient de nous autoriser à supporter la prime de 500 euros qui était accordée par logement pour la lutte contre la précarité énergétique.

En ce qui concerne le public ? (les bailleurs sociaux)

Pour l'aide à la construction de logements neufs, le Conseil départemental vient de baisser la subvention allouée de 380 euros par logement à 200 euros, mais surtout en limitant cette aide à 10 logements seulement par opération. Par ailleurs, il a été décidé de ne plus accorder aucune aide sur le territoire du Grand Montauban, ce qui représente pour la seule année 2017 une perte pour Tarn-et-Garonne Habitat de 210 000 euros. Quant à la réhabilitation du parc ancien, alors que jusqu'à présent le département finançait à 50% du budget total des opérations, aujourd'hui cette aide va être ramenée à 420 000 euros par an, ce qui va mettre notamment Tarn-et-Garonne Habitat en grande difficulté pour la rénovation de grandes cités comme celles des Chênes et Jean Jacques à Montauban, ou des Chêneviers à Castelsarrasin. Pour tout, c'est une véritable « casse » du logement social notamment en zone urbaine où l'on sait que la demande est la plus importante : en effet, il faut savoir que plus de la moitié des logements sociaux se trouve sur le territoire de Montauban.

Propos recueillis par Laurent Bonnyon.

tribunal correctionnel

Il écope d'un an ferme pour avoir extorqué son dealer

Vétéra d'un costume gris, Nabil B., 34 ans, aura tenu jusqu'au bout de son procès, mardi, de faire bonne impression. S'exprimant avec aisance, un brin obséquieux, le prévenu nait jusqu'au bout d'extorsion avec arme commise en septembre 2014, à l'encontre d'un couple de Montalbanais. Sans avocat, le sien s'étant désisté avant ce jugement, le trenaiteur connaissait visiblement bien le fonctionnement du judiciaire, réclamant un renvoi. Une requête à laquelle s'opposait avec fermeté la procureur de la République, Aïx Cabot-Chaumont. « Il a droit, comme tout justiciable, à une défense équitable », s'exclama la bâtonnière, Catherine Marty-Holder, qui s'était invitée aux débats. Face à ce mano a mano, le président Michel Redon tranchait en faisant appel au commis d'office de permanence.

Des centaines de pièces à lire en un temps record

Parti avec un dossier de près de 50 centimètres sous le bras, M^{me} Alain Andomo devait compiler sur un temps record des centaines de pièces. Deux heures plus tard, Nabil B. réapparaissait à la barre du tribunal, toujours avec la même assurance.

Profitant de l'absence des parties civiles, le trenaiteur tentait de mettre à défaut le témoignage des victimes en rappelant qu'il était venu acheter de la résine de cannabis chez eux. « Un ami m'a présenté ce gas comme un dealer, on s'est entendu sur un prix pour une plaquette. Lorsque je suis rentré chez moi, je m'étais plus d'accord sur le prix. Il m'a barolé pour que je le paie, j'ai refusé », expliquait Nabil, qui réfutait tout l'usage d'une arme que son intrusion au domicile du couple pour faire main basse sur 1 200 € en liquide et un crouch, attestés, dans ses réquisitions, le magistrat du ministère public.

Même s'il vend de la drogue, la victime n'a pas à se faire extorquer. « Ce témoin a déclaré, dans sa première audition, que Nabil B. lui avait montré une arme en lui disant « Viens, on va faire un crouch », attestés, dans ses réquisitions, le magistrat du ministère public. Même s'il vend de la drogue, la victime n'a pas à se faire extorquer ni à voir ses enfants menacés de mort par le pré-

venu », insistait-il, réclamant deux ans ferme. Dans ce contexte, c'est peut être si M^{me} Andomo avait dit à l'air pour réduire le quantum de la peine de son client, un dealer qui pleure, j'ai failli décrocher une lame, c'est vraiment cocasse ! », plaidait-il, rappelant que ni l'arme ni les bagues n'avaient été retrouvées durant l'instruction judiciaire. Après une brève interruption pour délibérer, le tribunal condamna Nabil B. à un an ferme. Une peine plutôt magnum, le trenaiteur avait déjà purgé cinq mois de détention préventive dans cette affaire.

«Même s'il vend de la drogue, la victime n'a pas à se faire extorquer.»

Ce témoin a déclaré, dans sa première audition, que Nabil B. lui avait montré une arme en lui disant « Viens, on va faire un crouch », attestés, dans ses réquisitions, le magistrat du ministère public. Même s'il vend de la drogue, la victime n'a pas à se faire extorquer ni à voir ses enfants menacés de mort par le pré-

Max Lagarrigue
@MaxLagarrigue

LE FAUX AVOCAT CONDAMNÉ À 4 500 € D'AMENDE

Absent à l'audience et sans conseil pour le défendre, Cédric F., un Montalbanais de 43 ans, était poursuivi pour exercice illégal de la profession d'avocat. Se présentant comme « consultant familial », le quadra avait mis, durant ses auditions, à être présenté comme avocat auprès de ses clients. « Pourtant, il s'occupait de divorces, de pensions alimentaires, de réaliser des documents pour le juge des affaires familiales », indiquait la bâtonnière, qui se constituait partie civile pour l'ordre. « Pre, la jout sur la crédulité et le désespoir de personnes en faisant croire qu'il n'avait pas d'aide juridictionnelle pour ceux qui n'avaient pas les moyens de payer un avocat. Il proposait des forfaits allant de 50 à 250 €, assurait M^{me} Marty-Holder. « Une réelle assignation, rendu des conclusions à M^{me} Fiorina. Une activité déloyale pour les avocats qui paient eux-mêmes des charges », indiquait le commissaire réclamant 4 500 € d'amende. Une requête qui était suivie par le tribunal.

en bref

BRADERIE centre ville. L'association Insevest organise une braderie tout à la Maison du peuple en centre-ville, du mardi 14 au jeudi 16 heures à 17 heures et demain vendredi de 9 heures à 16h 30. Tout est à 4 € (vétements hommes femmes enfants bébés, ainsi que des jouets et des livres).

DIABÈTE rendez-vous samedi. Diabète, plus vite on le sait, plus vite on se soigne, plus belle et plus longue sera la vie. Dans le cadre de la journée nationale, les Lions club de Montauban, les trois Provinces et Doyen, en partenariat avec l'association LIDEB Diabète, organisent pour la 10^{ème} fois à Montauban une journée de dépistage gratuit le samedi 22 avril. Place Pénélope (en bas de l'Ancien collège). Le diabète peut être mortel lorsqu'il n'est pas détecté. Il entraîne en effet des risques de graves complications alors qu'il demeure insidieux et indolore.

COLLEGEINGRES portes ouvertes. La journée portes ouvertes du collège Ingres aura lieu le samedi 22 avril de 9 heures à 12 heures. Les professeurs guideront les parents dans l'établissement lors de cette journée. Cette journée permettra d'obtenir des renseignements et de la scolarité au collège : de rencontrer les équipes pédagogiques et de découvrir le fonctionnement de l'établissement ; d'effectuer une visite des locaux, rénovés et adaptés aux besoins de nos élèves.

EYMAÏS
Fondateur Abbi Parre
Communauté de Vie et du Travail

ANIMÉS : ANTOINETTE PÉRES - DOUGLAS - FÉDÉRIE - MARGOT - MASSO
HÉLÈNE - MARIE-ANNE - SÉBASTIEN - SÉBASTIEN - ESTELLE - JACQUES

Aidez-nous à aider

GRANDE FÊTE DE PRINTEMPS
SUR LES 4 SITES

SAMEDI 22 AVRIL
de 10h à 17h30
• Allaud - Route de Toulouse - MONTAUBAN
(ancien St Charles)
• Domaine de la Penouille - LA VILLE DIEU
• 71, rue de Toulouse - CASTELARRASIN
• RN 20 - GRISOLLES

DIMANCHE 23 AVRIL
de 13h30 à 17h30
• Allaud - Route de Toulouse - MONTAUBAN
(ancien St Charles)
• Domaine de la Penouille - LA VILLE DIEU
• 71, rue de Toulouse - CASTELARRASIN
• RN 20 - GRISOLLES

Montauban
05 63 21 91 81



LE RESTAURANT L'ATELIER DU GÔÛT ET DES SAVEURS RÉSISTE

Après avoir travaillé pendant 7 ans chez Lulu la Nantaise, le chef cuisinier, Dominique Boulineau, se lancie en solo, il y a quatre ans, en reprenant le restaurant situé au 7 rue Armand Cambon. Rebaptisé l'Atelier du Gout et des Saveurs, ce commerce a été animé pendant les longs mois de travaux, effectués autour de Fégies Saint-Jacques et fait aujourd'hui figure de rescapé. En effet, après la fermeture du magasin de fleurs, de la parapharmacie et le départ de la coiffeuse, c'est le dernier commerce du secteur encore ouvert. Contre vents et marées, Dominique Boulineau résiste et est toujours là, même s'il se fait un peu isolé. Ses petits plats à base de produits locaux frais « sont maison » méritent le détour. Penzey-s.